

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le rapport annuel 2014 sur l'état de la France fait le constat d'un pouvoir d'achat en baisse tenant compte du fait que le pouvoir d'achat des familles recule pour la troisième année consécutive.

Dans ce contexte, le groupe de l'UNAF soutient entre autres recommandations celle qui précise « *le CESE préconise que les mesures destinées à adapter le modèle social français aux exigences de notre temps respectent les principes fondateurs de ce modèle (universalité, justice sociale, redistribution), tout en veillant à sa pérennité* ».

Le groupe de l'UNAF est attaché à rappeler le lien qui existe entre pouvoir d'achat et universalité des allocations familiales, parties intégrantes de notre modèle social.

Faut-il rester attaché à l'universalité ?

La réponse est clairement affirmative. Cette universalité est l'assurance pour tous d'un meilleur niveau de protection sociale. Comme le montre l'histoire, « *les prestations pour les pauvres deviennent de pauvres prestations* ». Surtout en période de crise car le jour où ceux qui contribuent seront exclus du système de protection sociale, il n'est pas certain qu'ils en acceptent le principe et le maintien avec toutes les conséquences. Ce sera alors la fin d'une cohésion sociale, déjà aujourd'hui de plus en plus fragilisée.

L'universalité des allocations familiales n'est donc pas qu'une question de principe, elle est l'assurance du maintien de la solidarité horizontale, également applicable à l'assurance maladie, selon lequel on cotise selon ses ressources et l'on reçoit selon ses besoins. La modulation des allocations familiales ouvre une brèche dans l'ensemble du système de protection sociale.

Autre point sur lequel le groupe de l'UNAF porte son attention : la fiscalité. Le groupe de l'UNAF partage la voie, qui doit être recherchée pour une meilleure acceptabilité de l'impôt. Il est urgent de rééquilibrer la fiscalité entre l'impôt direct et l'impôt indirect : l'impôt sur le revenu est un impôt familialisé qui prend en compte la composition de la famille alors que la TVA pèse lourdement sur les familles à faibles revenus et nombreuses. Une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu et une participation de chaque citoyen à son paiement est clairement un moyen de réhabiliter l'impôt pour tous.

Enfin s'agissant du focus sur le logement, la question de la rénovation énergétique est essentielle et le groupe de l'UNAF vous rejoint dans la volonté de mettre en œuvre une politique ambitieuse de rénovation de notre patrimoine immobilier, notamment ancien, afin d'éviter la transmission aux

générations futures d'un patrimoine obsolète et dégradé. Pour cela, il convient de déployer de puissantes politiques incitatives et de permettre l'accès aux financements correspondants.

Le groupe de l'UNAF a voté le rapport.